

POLITIQUE CORPORATIVE

Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels



NUMÉRO :

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 22 septembre 2023

RESPONSABLE : Caroline Huot

APPROUVÉE PAR : Catherine Morneau

Signature

1. OBJECTIF

La présente politique vise à régir la façon dont le Groupe Morneau recueille, utilise, conserve et divulgue les renseignements personnels qu'il recueille.

Le Groupe Morneau s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de protéger les renseignements personnels qu'il traite et qui permettent d'identifier personnellement un individu en se dotant des mécanismes et de la technologie disponibles à cet effet.

2. CHAMP D'APPLICATION

La présente politique s'applique aux renseignements personnels visés par les réglementations provinciales et fédérales auxquelles est assujetties le Groupe Morneau.

3. DÉFINITIONS

Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente politique :

- 3.1. « **Collecte** » signifie l'action de recueillir, d'acquérir ou d'obtenir des Renseignements personnels de quelque façon et par quelque moyen que ce soit, y compris auprès de tiers;
- 3.2. « **Consentement** » signifie un accord libre à la collecte, à l'utilisation et/ou à la divulgation de Renseignements personnels aux fins déterminées par le Groupe Morneau. Le Consentement peut être explicite ou implicite et peut être donné directement par la personne physique ou par son mandataire autorisé. Il doit être non équivoque;
- 3.3. « **Divulgation** » signifie l'action de révéler des Renseignements personnels à un tiers;
- 3.4. « **Groupe Morneau** » signifie la société par actions Gestion Denis Morneau (1993) inc, ses filiales et compagnies apparentées;
- 3.5. « **Renseignements personnels** » signifie tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier;
- 3.6. « **Renseignements sensibles** » : signifie tout renseignement qui sans permettre d'identifier une personne physique, pourrait lui porter préjudice si tels renseignements étaient divulgués;
- 3.7. « **Responsable de la protection des renseignements personnels** » signifie la personne au sein du Groupe Morneau chargée de veiller au respect et à l'application de la présente politique;
- 3.8 « **Utilisation** » signifie le traitement, la manipulation et la gestion de Renseignements personnels par le Groupe Morneau ou ses représentants autorisés.

POLITIQUE CORPORATIVE

Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels



4. OBLIGATIONS

- 4.1 Le Groupe Morneau est responsable des renseignements personnels qu'il détient et il doit désigner le Responsable de la protection des renseignements personnels qui devra s'assurer du respect des principes énoncés dans la présente politique.
- 4.2 Le Responsable de la protection des renseignements personnels est responsable de l'application de la présente politique. D'autres employés ou représentants autorisés du Groupe Morneau peuvent aussi être désignés pour épauler le Responsable de la protection des renseignements personnels ou afin de s'occuper des activités quotidiennes de collecte, d'utilisation ou de divulgation et de traitement des renseignements personnels.
- 4.3 Le Groupe Morneau transmettra, sur demande, les coordonnées du Responsable de la protection des renseignements personnels lesquels sont énoncés ci-après, ces mêmes coordonnées sont également disponibles sur le site Internet du Groupe Morneau.
- 4.4 Le Groupe Morneau est responsable des renseignements personnels en sa possession ou dont il a la garde, ce qui comprend les renseignements personnels confiés à un tiers pour des fins de traitement.
- 4.5 Le Groupe Morneau prend les moyens nécessaires afin d'évaluer les facteurs de risques relatifs à la vie privée de tout projet d'acquisition, de développement et de refonte des systèmes d'informations ou prestation électronique de services impliquant la collecte, l'utilisation, la divulgation la conservation ou la destruction de renseignements personnels.
- 4.6 Le Groupe Morneau s'assure d'avoir en place un système d'anonymisation et de destruction des renseignements personnels conforme à ses obligations légales.

5. RENSEIGNEMENTS ET LEUR TRAITEMENT

- 5.1 Toute personne qui est en relation avec le Groupe Morneau et qui lui communique des renseignements personnels la concernant consent à ce que le Groupe Morneau recueille, utilise et conserve tels renseignements pour les fins pour lesquelles ils ont été fournis.
- 5.2 Groupe Morneau peut recueillir des renseignements personnels et/ou sensibles auprès de ses clients, fournisseurs, employés et toutes personnes qui fait application pour un emploi. Les types de renseignements recueillis sont notamment les suivants :
 - a) Nom, prénom, date de naissance, numéro de permis de conduire, numéro d'assurance sociale, portraits photographiques, numéro de téléphone, adresse de résidence, adresse de correspondance, adresse de courrier électronique, données biométriques, expériences de travail, scolarité, état civil, personnes qui habitent avec eux, renseignements relatifs à une carte de crédit, coordonnées bancaires, dossiers médicaux, expertises médicales.

POLITIQUE CORPORATIVE

Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels



- 5.3 Le Groupe Morneau recueille des renseignements personnels dans les situations suivantes :
- a) Lorsqu'une personne fait application pour un emploi au sein du Groupe Morneau;
 - b) Lorsqu'une personne occupe un emploi pour le Groupe Morneau;
 - c) Lorsqu'une personne adhère comme employé à une couverture d'assurance collective offerte par le Groupe Morneau;
 - d) Lorsqu'une personne contribue au régime de retraite mis en place par le Groupe Morneau;
 - e) Lorsqu'une personne fait ou désire faire affaires avec le Groupe Morneau;
 - f) Lorsqu'une personne participe à une activité ou concours organisé par le Groupe Morneau;
 - g) Lorsqu'une personne visite le site Internet, un portail sécurisé ou une application déployée pour le compte du Groupe Morneau;
 - h) Pour toutes autres fins reliées aux activités du Groupe Morneau dans la bonne gestion et la promotion des activités de l'entreprise.
- 5.4 Toute personne peut refuser de fournir des renseignements, mais ceci pourrait l'empêcher d'avoir accès à certains services ou bénéfices offerts par le Groupe Morneau.
- 5.5 Le Groupe Morneau pourrait fournir des renseignements qui identifient personnellement une personne à des fournisseurs de services autorisés qui collaborent à fournir les services et à exécuter des tâches au nom du Groupe Morneau. Ces fournisseurs ne sont pas autorisés à utiliser les renseignements personnels obtenus autrement.
- 5.6 Le Groupe Morneau pourrait être contraint de divulguer les renseignements personnels qu'il possède lorsque la loi ou un ordre du tribunal le lui exige.
- 5.7 Le Groupe Morneau pourrait devoir divulguer des renseignements personnels qu'il détient en réponse à des demandes d'organismes d'application de la loi ou autres agences publiques, ou encore dans le but de prévenir la commission d'un acte criminel.
- 5.8 Le Groupe Morneau pourrait divulguer des renseignements personnels advenant un transfert de ses actifs ou un transfert de propriété dans le cadre d'une réorganisation proposée ou réelle de société, comme une fusion ou une acquisition, dans les limites autorisées par la loi. Dans l'hypothèse où une telle réorganisation, fusion ou acquisition aurait lieu, le Groupe Morneau utilisera ou communiquera les renseignements personnels dans le cadre de ses activités, et ce, conformément à la présente politique. Dans un tel cas, le Groupe Morneau s'assurera que le receveur de tels renseignements personnels signe un engagement de confidentialité à l'égard de tels renseignements.
- 5.9 Le Groupe Morneau pourrait communiquer des renseignements personnels pour recouvrer une créance qu'il détient.
- 5.10 Le Groupe Morneau pourrait utiliser ou communiquer des renseignements dans un objectif de prévention de la fraude ou d'amélioration des mesures de sécurité.
- 5.11 Le Groupe Morneau pourrait utiliser des renseignements à des fins d'études ou de statistiques.

POLITIQUE CORPORATIVE

Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels



6. ACCÈS, PLAINTES ET COMMENTAIRES

6.1. Toute personne peut s'adresser par écrit au Responsable de la protection des renseignements personnels afin :

- a) D'obtenir copie du dossier de renseignements personnels qui la concerne;
- b) De formuler une plainte à l'égard de la protection des renseignements personnels;
- c) D'émettre des commentaires en lien avec la protection des renseignements personnels;
- d) De faire rectifier les renseignements personnels erronés qui la concerne;
- e) De retirer son consentement à la collecte, l'utilisation ou le traitement des renseignements personnels qui la concerne.

6.2. La personne Responsable de la protection des renseignements personnels peut être contactée aux adresses ci-bas et pour les fins mentionnées à l'article précédent :

- a) protectionrenseignements@groupemorneau.com
- b) Groupe Morneau
A/S Personne responsable de la protection des renseignements personnels
40, rue Principale
St-Arsène (Qc) G0L2K0

6.3. Le Groupe Morneau s'engage à donner suite à toute demande énumérée au point 6.1 avec diligence et dans un délai raisonnable qui ne dépassera pas 30 jours.

6.4. Le Groupe Morneau n'exige aucun frais pour l'accès au dossier de renseignements personnels qu'il détient, cependant, il pourrait exiger certains frais en cas de reproduction, transmission ou transcription des renseignements personnels.

6.5. Le Groupe Morneau pourrait refuser de communiquer un renseignement personnel si cette communication risque de causer préjudice au Groupe Morneau, à un tiers ou si cela contrevient à une loi. Le cas échéant, le refus sera motivé par écrit.

6.6. La personne dont la demande est refusée par le Groupe Morneau peut s'adresser à l'autorité gouvernementale compétente afin de demander la révision de la décision. Selon le cas et la juridiction concernée, la lettre de refus indiquera le nom et les coordonnées de l'autorité gouvernementale compétente.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR ET MISE À JOUR

La présente politique peut être modifiée de temps à autre sans préavis. Toute personne peut obtenir la version à jour de la politique en communiquant avec la personne Responsable de la protection des renseignements personnels. La présente politique entre en vigueur le 22 septembre 2023.